

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission de la défense nationale et des forces armées

— Audition de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense,  
pour un point hebdomadaire sur l'opération Serval au Mali .. 2

Mercredi  
30 janvier 2013  
Séance de 14 heures

Compte rendu n° 45

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

**Présidence**  
**de Mme Patricia Adam,**  
*présidente*  
**puis de**  
**de M. Philippe Nauche,**  
*vice-président*



*La séance est ouverte à quatorze heures.*

**Mme la présidente Patricia Adam.** Je suis heureuse d'accueillir M. le ministre de la défense, pour un point hebdomadaire sur l'opération Serval au Mali, comme il s'était engagé à le faire ici même la semaine dernière.

Chacun pourra apprécier sa disponibilité et en même temps comprendre ses contraintes d'agenda qui font que nous ne disposons que d'une heure pour cette audition.

Après son intervention, je donnerai la parole aux représentants des groupes, puis, en priorité, à ceux d'entre vous qui n'avaient pas pu poser de question la semaine dernière.

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense.** Je ne reviens pas sur l'historique, me contentant de comparer la situation de notre dispositif sur le terrain aux deux dates du 24 et du 30 janvier. À ce jour, 4 000 militaires français sont mobilisés par l'opération Serval. La montée en puissance est donc significative depuis le 23 janvier. Pour les moyens aériens, sont engagés six Mirage 2000, deux Mirage F1, six Rafale, cinq C 135 ainsi que des drones – lesquels sont déployés à partir de Niamey. Je ne détaille pas les moyens terrestres.

Un groupement inter-armes équipé de véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI) est arrivé à Dakar. Un sous-groupement blindé est par ailleurs en cours d'acheminement, qui rejoindra les forces nigériennes à l'Est.

Lorsque j'ai fait le point devant vous le 23 janvier, nous venions de prendre Diabali sur le fuseau ouest et Douentza sur le fuseau est, et devons sécuriser la forêt de Ouagadou.

Depuis lors, nous avons repris Gao grâce à une opération hélicoptérée. L'accueil de la population y a été excellent. Se trouvent aujourd'hui sur place deux compagnies françaises, une compagnie malienne, une section tchadienne et une section nigérienne. Le maire de Gao a pu reprendre sa place et le gouverneur de la région retrouve ses responsabilités aujourd'hui même.

La stabilisation de Gao prendra quelque temps. La prise de la ville n'a pas été facile, des combats au sol ont eu lieu et des tireurs isolés s'en sont encore pris à nos forces il y a peu. Nous avons intercepté des *pick-up* et constaté que des engins explosifs étaient en préparation. Mais la situation est calme. Des gendarmes maliens sont arrivés ces derniers jours pour assurer le maintien de l'ordre dans la ville.

Sur le fuseau ouest, l'opération parachutée menée à Tombouctou avec le 2<sup>e</sup> régiment étranger de parachutistes (REP) a mis un jour de plus qu'à Gao pour être engagée. Aujourd'hui, le maire de Tombouctou ainsi que le président du conseil régional sont en place, et on peut considérer que nous contrôlons la situation dans cette ville. Nous nous y sommes emparés de l'aéroport, dont le génie est en train de réparer la piste – celle-ci a été mise en état de fonctionner en un temps record. Nous nous appuyons donc aujourd'hui sur deux positionnements aéroportés, l'un à Gao, l'autre à Tombouctou, ce qui n'est pas sans importance pour la suite éventuelle des opérations. Les forces armées maliennes, pour leur part, contrôlent Léré et Goundam.

Cette nuit, nos forces spéciales ont pris l'aéroport de Kidal. À cet instant, elles n'ont pas rencontré de résistance particulière. L'opération s'est effectuée en « bonne intelligence », si je puis m'exprimer ainsi, avec les éléments locaux déjà sur place. L'acheminement de forces supplémentaires françaises et africaines, essentiellement des forces tchadiennes remontées vers le Nord, est en cours. Ces hommes sont attendus dans un jour et demi espèrent-on. Ce matin, les unités nigériennes sont arrivées à Ansongo, où nous avons frappé hier certaines cibles pour éliminer les éléments terroristes susceptibles de s'y être réfugiés et détruire des lieux de stockage et de ravitaillement.

À Kidal, la gestion politico-militaire devient plus délicate, face à des populations touarègues à l'histoire complexe. Il nous faut faire preuve à la fois de beaucoup de doigté et de sang-froid.

Les forces africaines sont organisées en deux ensembles. Le premier au Sud, avec environ un millier de militaires en provenance du Sénégal, du Bénin, du Togo, du Nigéria et du Burkina-Faso, déployés non seulement à Bamako mais aussi dans les villes alentour du Sud – Burkinabés à Markala, Togolais à San... L'armée malienne, qui était en très mauvais état technique et surtout en plein désarroi moral, a retrouvé un certain dynamisme depuis notre intervention et accompagne désormais nos forces. L'intelligence de nos militaires, notamment de l'encadrement, permet que tout se passe bien. Le deuxième ensemble des forces africaines se trouve à l'Est, avec un nombre important de soldats tchadiens, déjà intervenus dans les lieux cités, et qui devraient nous aider en soutien à Kidal dès que les conditions météorologiques le permettront. Les forces nigériennes, quant à elles, sont arrivées, je l'ai dit, à Ansongo. Elles ont aussi laissé une petite unité à Gao.

Pour ce qui est de la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA), une conférence des donateurs s'est tenue hier à Addis-Abeba, à laquelle assistait Laurent Fabius. Les résultats ont été meilleurs qu'escompté, l'engagement de l'ensemble des acteurs s'établissant à 377 millions d'euros. Notre pays lui-même est prêt à s'engager à hauteur de 47 millions d'euros. L'Union africaine, dont le 20<sup>e</sup> sommet se tenait parallèlement à Addis-Abeba, a apporté un soutien total et unanime à l'opération française.

Nous avons bénéficié d'un appui logistique significatif, en particulier dans le domaine du transport, de la part de nos alliés européens – Allemands, Britanniques, Belges, Espagnols et Polonais –, américains et canadiens. Si une discussion a eu lieu avec les États-Unis, dont la presse s'est faite l'écho, tout est clair désormais. Ils nous fournissent des renseignements recueillis grâce à divers moyens de reconnaissance. Cette collaboration, déjà très utile, le sera de plus en plus. Ils ont également mis à notre disposition de gros porteurs C-17 pour le transport de troupes : j'ai pu constater moi-même sur la base de regroupement de Miramas le bon déroulement des rotations. Ces avions ont servi à acheminer certaines de nos troupes mais aussi, depuis le Niger, des forces africaines, qui ont ainsi pu se rassembler plus vite que prévu. La question du ravitaillement en vol est réglée, l'ambassadeur des États-Unis me l'a confirmé hier matin. Le soutien des États-Unis est désormais sans ambiguïté.

La mission européenne chargée de former l'armée malienne – *European Union Training Mission (EUTM)* – pour sa part, sera en place le 12 février. La réunion de génération de forces s'est tenue hier.

Un mot enfin sur un point trop peu mis en lumière. Les groupes terroristes ont été sérieusement « secoués » depuis deux semaines. Non seulement nous avons stoppé leur progression, mais nous avons touché beaucoup de leurs repaires et de leurs lieux de ravitaillement et avons neutralisé beaucoup de leurs combattants. Nos frappes aériennes ont donné d'excellents résultats, les combats au sol s'étant limités à Gao essentiellement.

Je terminerai ce propos liminaire en disant combien je suis fier de nos armées qui, dans un délai très court, ont réussi à mobiliser une force importante : deux semaines après la décision d'intervention du Président de la République, on comptait déjà 3 000 hommes sur place. Le centre opérationnel a fait preuve d'une grande lucidité tactique, décidant des bons enchaînements au bon moment, tenant compte aussi bien des conditions météorologiques avec lesquelles il a fallu compter que des besoins physiologiques des troupes en milieu désertique. Il a également su parfaitement gérer l'accompagnement de nos forces par les forces maliennes.

Une partie des groupes terroristes – ou ce qu'il en reste – s'est dispersée. Une partie a essayé, essaie et essaiera sans doute encore de quitter le territoire malien. La Mauritanie a renforcé la sécurité de ses frontières au droit de la forêt de Ouagadou, ce qui est bienvenu même si l'armée malienne est en train de sécuriser l'ensemble de cette zone, qui a un temps hébergé de nombreux terroristes, d'AQMI en particulier. L'Algérie, pour sa part, a soigneusement fermé sa frontière, et il est peu probable, après les récents événements, qu'on observe de laxisme de ce côté. La situation est un peu plus difficile avec le Niger, mais la présence de forces nigériennes à cet endroit laisse à penser qu'il serait compliqué pour les terroristes de fuir dans cette direction, même si le risque ne peut être totalement exclu. Enfin, le reste des terroristes s'est replié au nord de Kidal, dans l'Adrar des Ifoghas. Je l'ai dit, une formation hélicoptérée française se trouve depuis ce matin à Kidal. Du matériel a pu y être acheminé par avion et la place sera renforcée dès que possible avec des forces françaises et tchadiennes..

**M. Francis Hillmeyer.** Vous avez raison, monsieur le ministre, d'être fier de nos militaires. Mais le peu de résistance qu'ils ont rencontrée ne cache-t-il rien ? Savons-nous où se dissimulent les terroristes ? Le combat va-t-il se prolonger par une guérilla ? Ne faut-il pas craindre des attentats ponctuels ? L'armée malienne sera-t-elle capable de prendre le relais ?

**M. Joaquim Pueyo.** Les dernières informations que vous nous communiquez, monsieur le ministre, montrent que l'opération Serval est sur le point d'atteindre son objectif. Au nom du groupe socialiste, je tiens à vous féliciter pour la façon dont vous avez géré cette opération sous l'autorité du Président de la République et du Premier ministre. Je félicite aussi bien sûr l'ensemble des militaires, l'état-major en particulier qui a proposé une bonne stratégie et une bonne tactique. Les capacités opérationnelles ont été parfaitement adaptées à la mission.

Dès le début, l'intervention française avait reçu le soutien de la communauté internationale. Certains s'inquiétaient néanmoins qu'au-delà du soutien moral, rien de concret ne suive. Tel n'est pas le cas : plusieurs pays sont d'ores et déjà prêts à apporter leur contribution financière, et le mouvement devrait se poursuivre lorsqu'il faudra entourer et former les contingents africains.

La priorité sera bientôt de soutenir les autorités maliennes dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel. Quel rôle doit jouer la France dans ce processus de règlement politique ?

La presse fait état d'exactions commises par l'armée malienne. L'Union européenne, comme les Nations unies et la Cour pénale internationale ont dit leur préoccupation à ce sujet. Que comptons-nous faire auprès du gouvernement malien et des forces armées maliennes pour éviter tout risque de débordement ? Je vous sais très attentif à ce problème.

**M. Bernard Deflesselles.** À mon tour, je souhaite dire notre soutien indéfectible à nos armées et les féliciter. Ne boudons pas notre plaisir devant leurs succès.

Je reprends ici deux questions que j'ai posées lors de la réunion que nous avons eue hier soir à Matignon et auxquelles je n'ai pas vraiment obtenu de réponse. La première concerne la stratégie. Nous avons repris Gao et Tombouctou et sommes désormais à Kidal avec le MNLA, pratiquement aux portes du désert, devant une zone montagneuse, plus vaste que la France, où les terroristes vont se cacher. Qu'allons-nous faire ? Poursuivrons-nous les djihadistes jusqu'au dernier dans le but d'éradiquer le terrorisme ou allons-nous nous mettre en attente, nous limitant à des actions ponctuelles pour détruire des colonnes ou des « nids » ? La question est d'importance. Avec 4 600 hommes, dont 3 500 sur le terrain, nos forces sont aujourd'hui plus nombreuses au Mali qu'en Afghanistan...

La deuxième question est politique. Nos buts de guerre ont-ils changé ? Sommes-nous au Mali pour reconstruire ce pays sans plus de colonne vertébrale, qui n'a plus d'institutions, si ce n'est extrêmement fragiles comme sa présidence de la République, qui n'a quasiment plus d'armée et où la sécurité n'est plus assurée ? Si oui, nous y sommes pour des mois et des mois. Ou allons-nous simplement tenir nos positions le temps de passer le flambeau à la MISMA et à l'Union africaine ?

**M. Jean-Jacques Candelier.** Le groupe GDR a apporté son soutien à l'opération Serval avec des réserves, estimant notamment que le sujet aurait pu être abordé au Parlement avant que l'intervention ne soit décidée le 11 janvier et que l'on aurait pu attendre un mandat exclusif de l'ONU.

Les terroristes reculent, les troupes françaises et maliennes avancent. Mais il faut rapidement briser notre solitude au sol et que des pays européens nous rejoignent, faute de quoi nous poursuivra encore notre image de gendarme du continent africain. Il faut également penser dès à présent au retrait de nos troupes, même s'il n'est pas pour demain.

S'agissant de la légalité de l'opération, une nouvelle résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sera-t-elle nécessaire ?

Il est évident que les terroristes ont récupéré des armes après le conflit libyen. Mais, selon vous, d'autres pays, dont le Qatar et Bahreïn, jouent-ils un rôle dans leur armement et leur financement ?

Quand pensez-vous que les troupes africaines pourront se prendre en mains ?

*M. Philippe Nauche remplace Mme Patricia Adam à la présidence.*

**M. le ministre.** Plusieurs questions se recoupant, j'y répondrai de façon synthétique.

Sur le calendrier tout d'abord, monsieur Candelier. La résolution 2085 des Nations unies demandant la constitution de la MISMA afin que le Mali recouvre son intégrité et sa souveraineté date du 20 décembre. Alors qu'on pensait que cette mission ne serait jamais prête avant septembre, elle est sur pied. De même, la mission d'appui aux forces maliennes, que l'Union européenne a décidé mi-décembre de mettre en place, sera très bientôt opérationnelle. Il est évident que les groupes terroristes et djihadistes ont cherché à agir avant l'arrivée de ces deux missions. Alors que la situation évoluait peu depuis l'automne, nous nous sommes aperçus les 8 et 9 janvier, grâce à nos moyens d'information, que les groupes faisaient en nombre mouvement vers le Sud. Nous avons demandé le 10 janvier au Président de la République de réunir un conseil de défense. S'il n'avait pas donné des ordres le 11 janvier à midi, les djihadistes seraient aujourd'hui à Bamako. Aurait-il fallu le 11 au matin envisager avec nos partenaires différents scénarios ? À attendre, une solution eût été ensuite beaucoup plus compliquée à apporter.

Oui, monsieur Candelier, les Nations unies devront se saisir à nouveau de la question du Mali – ce sujet est de la compétence de mon collègue ministre des affaires étrangères. Pour l'instant, la base juridique de l'intervention de nos forces réside dans l'article 51 de la Charte des Nations unies : nous avons répondu à l'appel au secours du président Traoré. Dans ce cadre, nous sommes d'ailleurs astreints à un compte rendu périodique devant le Conseil de sécurité. La MISMA, elle, se met en place sur le fondement de la résolution 2085. À un moment donné, lequel arrive plus vite qu'on ne le pensait, il faudra définir un cadre global incluant la reconstitution et le développement du Mali. Mais à l'heure où je vous parle, nous nous situons dans le double cadre juridique précité.

Monsieur Hillmeyer, il ne faut pas sous-estimer les pertes infligées aux djihadistes. Ils ont été sévèrement touchés. Nombre d'entre eux se sont dispersés – en un mot, ils sont rentrés chez eux. Les chefs se sont regroupés dans l'Adrar des Ifoghas, massif montagneux qui est déjà le désert, monsieur Deflesselles. Toutefois l'opération montée par Mokhtar Belmokhtar en Algérie n'est pas de nature à rendre les Algériens tolérants. L'Adrar des Ifoghas va donc nécessairement se réduire pour eux.

Monsieur Deflesselles, lors de la réunion d'hier soir à Matignon, je savais évidemment que nos forces allaient à Kidal dans la nuit mais, vous le comprendrez, je ne pouvais pas en parler. Le regroupement de groupes djihadistes dans l'Adrar des Ifoghas justifiait cette intervention à Kidal, d'autant que cette ville possède un aéroport.

Il est vrai, monsieur Hillmeyer qu'il existe des risques d'attentats, ici et ailleurs – les Algériens en ont fait la douloureuse expérience. C'est d'ailleurs pourquoi le ministère des affaires étrangères a décidé que le lycée français de Bamako resterait fermé pour l'instant – même si nos concitoyens présents dans la capitale malienne le déplorent. Mais nous essayons de limiter les risques au maximum. Une très grande vigilance s'impose.

Vous m'avez interrogé également sur l'armée malienne. Elle est nettement plus motivée qu'auparavant. Demeurent toutefois des problèmes de qualification et d'encadrement.

Vous avez eu raison, monsieur Pueyo, ainsi d'ailleurs que tous les intervenants, de rendre hommage à nos armées. Toujours, les bonnes décisions ont été prises au bon moment. La chaîne de décision politico-militaire n'a pas failli : chaque choix important a été soumis et

décidé au plus haut niveau de l'Etat, ce qui à la fois sécurise et motive les forces. Les résultats sont pour l'instant au rendez-vous.

Sur les risques d'exactions, nous sommes extrêmement fermes. Nous avons donné des ordres précis à nos forces pour dissuader autant qu'il est possible ceux qui seraient tentés par de tels actes. Mais il faut bien reconnaître que cela ne relève pas de notre responsabilité. Nous avons fait savoir au plus haut niveau, Laurent Fabius l'a redit hier au président Traoré, que des exactions seraient inacceptables, quel que soit le sentiment de révolte et de vengeance qui les motive. Je pense que les autorités maliennes font le nécessaire pour prévenir ces comportements. À l'heure actuelle, ni nous ni la Croix-Rouge internationale n'avons eu de preuve de ce que l'on dit s'être passé à Sévaré. Cela étant, nous sollicitons l'envoi sur place d'observateurs de l'ONU. Dans la région où nous sommes maintenant, beaucoup de doigté sera nécessaire de la part de nos autorités comme des autorités maliennes.

J'en viens à la question politique. L'objectif des Nations unies est que le Mali recouvre sa souveraineté et son intégrité territoriale. Nous sommes dans ce pays en application de l'article 51 de la Charte des Nations unies, pour aider l'État malien dans ces deux objectifs. De là, qu'allons-nous faire ? Je ne vous dirai pas ce que nous ferons cette nuit sur le plan militaire !.

Le rôle de la France, de sa diplomatie d'ailleurs plus que de ses forces armées, est de permettre que s'engage un processus politique. Il faut tout d'abord que le dialogue se renoue entre le Nord et le Sud du pays. Nous pouvons y contribuer mais il appartient aussi aux autorités maliennes d'en donner le signe. Il faut ensuite que des élections soient organisées afin qu'un gouvernement légal puisse être installé et obtenir une reconnaissance internationale. Le président Traoré a annoncé que ces élections pourraient avoir lieu d'ici au 31 juillet. Il a également soumis hier à l'Assemblée nationale malienne une feuille de route relative à la reconstitution et la réconciliation du pays. Cette feuille de route, quoi que l'on en pense – il y est indiqué que les membres de l'équipe actuelle n'auront pas le droit de se présenter aux élections, à la seule exception de l'un d'entre eux ! – a le mérite d'exister et de constituer une base d'action. Tout un travail politique reste à mener.

Les forces françaises n'ont pas vocation à rester au Mali. Elles y sont pour contribuer à ce que le rétablissement de l'intégrité et de la souveraineté du pays s'effectue au mieux. Elles se retireront dès que les conditions de mise en œuvre des dispositions internationales seront réunies. Cette position est, je le crois, bien comprise. Mais, vous comprenez pourquoi, la seule question à laquelle je ne peux pas répondre est « demain, que faisons-nous ? ».

Je vous donne rendez-vous la semaine prochaine pour un prochain point hebdomadaire, comme je m'y suis engagé.

**M. Philippe Nauche, président.** Nous devons libérer le ministre pour qu'il se rende à la séance de questions au Gouvernement et ne pouvons donc prendre d'autres questions.

*La séance est levée à quatorze heures quarante-cinq.*

\*

\* \*

**Membres présents ou excusés**

*Présents.* - M. Ibrahim Aboubacar, Mme Patricia Adam, M. François André, M. Jean-Pierre Barbier, M. Jean-Jacques Bridey, M. Jean-Jacques Candelier, M. Guy Chambefort, M. Alain Chrétien, Mme Catherine Coutelle, M. Bernard Deflesselles, M. Lucien Degauchy, M. Nicolas Dhuicq, M. Jean-Pierre Fougerat, M. Yves Foulon, M. Yves Fromion, Mme Geneviève Gosselin, M. Jean-Claude Gouget, M. Christophe Guilloteau, M. Francis Hillmeyer, Mme Danièle Hoffman-Rispal, M. Patrick Labaune, M. Marc Laffineur, M. Jacques Lamblin, M. Charles de La Verpillière, M. Christophe Léonard, M. Maurice Leroy, M. Jean-Pierre Maggi, M. Alain Marty, M. Damien Meslot, M. Jacques Moignard, M. Alain Moyne-Bressand, M. Philippe Nauche, M. Jean-Claude Perez, M. Joaquim Pueyo, M. Gwendal Rouillard, M. Alain Rousset, M. Stéphane Saint-André, M. Philippe Vitel, M. Michel Voisin

*Excusés.* - M. Claude Bartolone, M. Philippe Briand, M. Laurent Cathala, M. Jean-David Ciot, M. Richard Ferrand, M. Philippe Folliot, M. Sauveur Gandolfi-Scheit, Mme Edith Gueugneau, M. Éric Jalton, M. Bruno Le Roux, M. Alain Marleix, Mme Sylvie Pichot, Mme Daphna Poznanski-Benhamou, M. François de Rugy, M. Jean-Michel Villaumé